

EXTRAIT de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
Du 6 juin 2008

ETAIENT PRESENTS : Messieurs TREHEL –CHAUFFERT –NIVALLE –DEROU – POTIER – BERJOT - Mesdames GUYOT –GORET – HUET – GIULIANI -

Absents excusés : IGNAZI (pouvoir à Mme GIULIANI)-

Secrétaire de séance : Joël POTIER

La lecture du compte rendu de la réunion du 10 avril ne soulève aucune observation.

FONDS DE CONCOURS 2008 –

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide que cette subvention d'investissement sera amortie sur l'exercice 2008, par tacite reconduction et pour un montant inférieur à 200 euros.

D.D.E. TRAVAUX DE DRAINAGE :

Monsieur le Maire présente le dossier **projet** concernant les travaux cités en objet.

Le montant de l'estimation des travaux établie par la DDE est de : 4 450 € H.T.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal :

- **Décide** d'approuver le projet et demande à la Direction Départementale de l'Equipement de procéder à l'établissement d'un dossier de consultation des entreprises pour les travaux **de drainage de la VC13**,
- d'autoriser le maire à lancer la procédure de consultation et à signer les pièces du marché.

Définition de la procédure :

- Critère.....choix des prix
- Publicité.....choix des entreprises à consulter
 - * Vallet * RVM * Routière Morin * Wiame
- Délai de la remise des offres.....

AIRE GEOGRAPHIQUE AOC CHAMPAGNE ET COTEAUX CHAMPENOIS –

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, par 6 voix pour l'opposition au projet de délimitation et 5 voix contre, décide que la commune s'oppose au projet de délimitation de l'INAO, afin que la commune soit intégrée dans la zone de production de l'AOC Champagne et Coteaux Champenois.

CHEQUE DE REMBOURSEMENT MMA –

Le Conseil Municipal accepte d'encaisser ce deuxième chèque n° 1558094 du 25.04.2008 pour la somme de 497.70 euros établi à l'ordre de la commune et représentant le solde du préjudice vétusté pour les dégradations des vitraux de l'Eglise.

QUESTIONS DIVERSES –

- Une **première plainte** a été déposée concernant des **orties** dans un terrain près d'une propriété privée,

- Une **seconde plainte** comprenant 45 signataires transmis pour information concernant des **dépôts d'objets** en tout genre (**épaves de voitures**) entreposées dans certaines propriétés privées :
- Monsieur Christian TREHEL est désigné pour être le **correspondant « Pandémie grippale »**.
- **L'Ecole Saint-Joseph** La Madeleine demande si la commune peut participer aux frais de scolarisation d'un élève de primaire. Le Conseil Municipal est d'accord à raison de 467 euros à l'année.